

SANTÉ

PROFESSIONS DE SANTÉ

MINISTÈRE DE LA SANTÉ,
DE LA JEUNESSE, DES SPORTS
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

Arrêté du 4 novembre 2008 portant nomination au Comité national des registres

NOR : SJSP0831159A

La ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche et la ministre de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative,

Vu l'arrêté du 6 novembre 1995 modifié relatif au Comité national des registres ;

Vu l'arrêté du 12 mai 2003 modifié fixant la composition du Comité national des registres,

Arrêtent :

Article 1^{er}

Le 1^o de l'arrêté du 8 juin 2006 portant nomination au Comité national des registres est modifié comme suit :

Au titre des spécialistes en épidémiologie et en santé publique : Mme la docteure Catherine Arnaud et M. le professeur Francis Guillemin en remplacement de Mme la docteure Anne Tursz et de M. le professeur Denis Hémon.

Article 2

Le directeur général de la recherche et de l'innovation et le directeur général de la santé sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la santé.

Fait à Paris, le 4 novembre 2008.

Pour les ministres et par délégation :
*Le directeur général de la recherche
et de l'innovation,*

G. BLOCH

Le directeur général de la santé,

D. HOUSSIN